

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 38 (1966)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Section suisse de l'Union internationale des architectes : IVe séminaire d'architecture industrielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

construisez moderne

48

Tentes en toile

Parois mobiles
«holoplast»

Stores vénitiens

Volets roulants à
lames orientables

«solomatic»

Volets-contre-
vents «lamobil»

Volets roulants
«alucolor» en
aluminium
prélaqué

Volets roulants
métalliques

Marquises avec
bras articulés

Installations de
commandes
électroméc.
et à distance

Installations d'ob-
scurcissement

avec

GRIESSER

Aadorf
052 4 71 12

Bâle
061 34 63 63

Berne
031 2 26 42

Genève
022 33 82 04

Lausanne
021 26 18 40

Lugano
091 3 44 31

Lucerne
041 2 72 42

St-Gall
071 23 14 76

Zurich
051 23 73 98

Section suisse de l'Union internationale des architectes

IV^e Séminaire d'architecture industrielle

Montreux-La Tour-de-Peilz (Suisse) 15-21 mai 1966

Le IV^e Séminaire d'architecture industrielle aura lieu à Montreux-La Tour-de-Peilz, du 15 au 21 mai 1966, sur l'invitation de la Section suisse de l'UIA, qui en assume la responsabilité. L'organisation des travaux du séminaire, des conférences, des exposés, de la présentation des objets visités et des discussions est placée sous la direction de M. J.-P. Vouga, architecte de l'Etat de Vaud, président du Comité de liaison des Commissions de travail de l'UIA en qualité de directeur du séminaire et de M. Marcel Gut, architecte EPUL, en qualité de secrétaire général. L'Office du tourisme de Montreux est chargé de l'organisation matérielle du séminaire (inscriptions, logement, excursions, comptabilité).

Le thème du séminaire est le suivant:

L'architecte et l'urbaniste en face des grands travaux (énergie, trafic, assainissement)

Les participants entendront des exposés de spécialistes de premier ordre sur les principaux problèmes posés aujourd'hui par les grands travaux.

Les organisateurs sont conscients que la liste qui suit est restrictive, mais ils estiment judicieux de limiter les débats aux ouvrages réalisés dans la région où se trouve le séminaire.

Energie: Energie hydraulique et barrages.

Raffineries.
Energie thermique.
Energie thermonucléaire.
Economie énergétique dans les domaines du charbon, du pétrole et du gaz.

Trafic: Grands ouvrages routiers: viaducs, tunnels, gares routières. Navigation fluviale. Trafic ferroviaire. Aéroports.

Assainissement: Epuración des eaux usées.

Destruction des ordures et des déchets.
Lutte contre la pollution des éléments naturels.

Il est prévu la visite (éventuellement l'exposition de plans) d'exemples achevés ou en cours de ces diverses catégories d'ouvrages et notamment:

Energie: Barrages de la Grande-Dixence et du Mauvoisin.

Usine hydro-électrique de Lavey.
Raffinerie de Collombey.
Centrale thermique de Chavalon.
Centrale de chauffage urbain de Lausanne.
Usine de crackage d'Aigle.

Trafic: Tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Autoroute Lausanne-Genève: viaducs sur la Sorge, la Mèbre et le Flon.
Passages supérieurs.
Projets de navigabilité de l'Aar et des lacs du pied du Jura.

Gare de triage des Chemins de fer fédéraux à Denges.
Aéroport de Cointrin (projets d'extension).

Assainissement: Station d'épuration de Lausanne.
Usine d'incinération de Lausanne ou de Genève.

Les participants se grouperont, à l'issue de ces visites et conférences, en trois groupes de travail qui examineront les problèmes sous les angles suivants:

Groupe de travail N° 1

Les grands travaux dans l'aménagement du territoire

Localisation des grands travaux; zones d'influence; réseaux; étude des répercussions des grands travaux sur l'économie régionale, nationale, internationale.

Groupe de travail N° 2

Les grands travaux et le respect des conditions naturelles

Esthétique des ouvrages, protection des sites, lutte contre la pollution des eaux et de l'air.

Groupe de travail N° 3

Le rôle de l'architecte dans l'élaboration et l'exécution des grands travaux.

Le nombre des participants est limité à 60, non compris les présidents, conférenciers, rapporteurs. La section organisatrice se réserve le droit d'arrêter, d'accord avec le Secrétariat général de l'UIA, la liste définitive des participants en tenant compte des qualités et de la nationalité des candidats.

Le droit d'inscription est fixé à 200 francs suisses. Il comprend la participation aux frais d'organisation et aux excursions organisées pendant la semaine du séminaire.

Le séminaire aura lieu à l'Hôtel Rive-Reine à La Tour-de-Peilz. Les séances par groupes se tiendront dans cet établissement; les séances plénières se tiendront à la salle Hugonin à La Tour-de-Peilz.

Un voyage d'études sera organisé à l'issue du séminaire. Des renseignements seront donnés ultérieurement sur ce voyage.

Des conditions spéciales, qui ne pourront être définies qu'une fois arrêtée la liste des inscriptions, sont prévues pour les architectes suisses. Ceux que le séminaire intéresse sont invités à le faire savoir au Secrétariat du IV^e Séminaire d'architecture industrielle, M. Marcel Gut, architecte EPUL, Lausanne.

Le bois dans nos demeures hivernales

C'est un fait bien connu que les revêtements, planchers, plafonds et portes en bois se mettent à sécher dès que reprend le chauffage des logements. Il en résulte parfois des phénomènes désagréables: apparition de fentes, élargissement de joints. On ne saurait en vouloir au bois qui est un produit naturel, qui agit et réagit, qui vit. Que se passe-t-il donc?

Tout arbre est constitué par une multitude de cellules. L'eau absorbée par les racines et aspirée par les feuilles traverse ces tissus. Une partie s'évapore, tandis qu'une autre partie retourne aux racines avec l'acide carbonique prélevé dans l'atmosphère. Un arbre abattu en hiver, à l'époque où la sève s'est retirée, contient encore 40 à 60% d'eau. Si on laisse sécher le bois à l'air, la teneur en eau recule jusqu'à 15 à 20%. Elle peut être abaissée davantage par séchage artificiel. Placé dans une ambiance humide, le bois reprend de l'eau. Il la rend à l'atmosphère dès qu'il se trouve en milieu sec.

Lorsque du bois œuvre est posé dans un logement, il reste soumis au même phénomène. En hiver, dès que le chauffage central entre en fonction, l'humidité atmosphérique peut tomber de 60% à 30%. Le bois adapte alors son humidité à celle du local. En séchant, il se contracte et se fend s'il est immobilisé de tous côtés. Une fois la période de chauffage passée, le bois reprend de l'humidité; les joints et les fentes se referment.

Il n'est pas possible de supprimer le retrait et le gonflement du bois; mais on peut l'atténuer. Il est vivement recommandé de placer dans toutes les chambres des humidificateurs, tels qu'on en trouve dans le commerce. Le spécialiste sait que le bois «travaille» moins dans le sens du fil qu'à travers, il connaît les essences qui sont stables, et il en tient compte dans la mise en œuvre de la matière. On peut aussi diminuer le retrait et le gonflement par l'étuvage et par l'imprégnation. C'est encore affaire de spécialiste. Quant à nous, qui aimons le bois et désirons le conserver dans nos demeures, nous nous rappellerons toujours qu'il faut lui épargner les grands écarts de température et d'humidité.

Lig.

ASCENSEURS ET MOTEURS

**ASCENSEURS
MONTE-CHARGE
MONTE-PLATS**

GENÈVE
Avenue Weber 12
Tél. (022) 35 64 60



**ESCALIERS
ROULANTS
TROTTOIRS
ROULANTS**

PULLY-LAUSANNE
Avenue C.-F.-Ramuz 104
Tél. (021) 28 68 68